

POLITIQUE Collectivité européenne d'Alsace

# Une unanimité pour peser

Rassemblés hier à Sélestat, les conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin se sont engagés à l'unanimité, les socialistes strasbourgeois ayant refusé de participer au vote, à construire la collectivité européenne d'Alsace.

Après la déclaration de Matignon, la résolution de Sélestat. Les conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin se sont réunis hier aux Tanzmatten quatre semaines à peine après la signature du protocole en faveur de la collectivité européenne d'Alsace. Une préfiguration de la future assemblée de 80 élu(e)s qui devrait naître au 1er janvier 2021. Plusieurs élus avaient déjà connu ces congrès qu'on disait « historiques ». C'était en 2011 et 2012, pour préparer le Conseil unique d'Alsace et le référendum de 2013. La création du Grand Est, l'affaiblissement de la décentralisation et le malaise alsacien ont radicalement changé l'état d'esprit. Le terme historique a disparu des discours au profit d'un enthousiasme non feint et partagé, d'un pragmatisme assumé et d'élus qui se projettent déjà dans le projet.

## « L'Alsace, un modèle à une décentralisation aboutie »

Les vibrants remerciements adressés au binôme Klinkert-Bierry par Rémi With, le premier vice-président du Haut-Rhin, attestent du chemin parcouru dans les esprits et sur la scène politique. Un chemin que de nombreux élus ont rappelé. « En février 2017, l'Alsace était un souvenir, en novembre 2018, elle est redevenue un horizon palpable », indique Brigitte Klinkert en expliquant que « l'Alsace qui était une périphérie française redevient un cœur européen, le cœur européen de la France ».

Frédéric Bierry parle de « croisée des chemins », d'un « ins-



Les conseillers départementaux alsaciens ont lancé hier à Sélestat le processus de création de la collectivité européenne d'Alsace. PHOTO DNA/JEAN-PAUL KAISER

tant solennel » et d'« avancées considérables ». « L'Alsace est le nom d'une promesse », dit-il. « Promesse d'un idéal forgé dans l'humanisme rhénan, d'un territoire enfin réconcilié avec lui-même ».

Au nom des groupes majoritaires des deux assemblées, Philippe Meyer et Pierre Bihl relèvent respectivement que « l'Alsace servira de modèle à une décentralisation aboutie » et qu'ils n'entendent « pas se laisser distraire par ceux qui veulent minimiser ce qui est en train de faire ».

Philippe Trimaille salue un « projet équilibré de compromis, un axe fort pour éviter la dispersion ». Etienne Burger propose d'« associer à la démarche les conseillers régionaux ayant un désir d'Alsace », proposition reprise par les deux présidents. Thierry Carbiener évoque les avancées possibles en matière de secours et de services d'incendie. Alain Grappe

fait de même pour les routes et l'aménagement du territoire. Yves Sublon insiste sur la « sobriété budgétaire pour que le désir d'Alsace ne soit pas suivi d'une facture à payer par les Alsaciens ». Lara Millionsouligne les « économies d'échelle » de la future collectivité et « le bon sens » qui caractérisent, selon elle, les élus qui l'ont portée. Pour Bernard Fischer, la collectivité d'Alsace doit « corriger l'ineptie de l'histoire et du Grand Est » et « conduire nos concitoyens vers une espérance ».

« L'accord-cadre de Matignon nous engage comme il engage l'État et la Région », rappelle Françoise Pfersdorff, au nom du groupe de la majorité résidentielle pour le Bas-Rhin avant de « confirmer la volonté du gouvernement d'aller vite ». « Jacqueline Gourault souhaite faire avancer rapidement le processus réglementaire et législatif au cours de l'année pro-

chaine en dépit d'un calendrier parlementaire extrêmement tendu », annonce l'élue.

Une seule voix discordante dans cet unanimité, celle d'Eric Elkouby. Retrouvant sa verve d'antan, le socialiste strasbourgeois dénonce à tour de bras « une opération d'enfumage qui n'a aucun caractère juridique », « une motion incantatoire », « une mascarade », « un accord mal ficelé et non financé », « une strate supplémentaire dans le millefeuille territorial ». Bref, en tant que « progressiste », il « ne veut pas d'un Tyrol du Sud, symbole de l'isolationnisme incapable de gérer des dossiers lourds ».

## Une séquence moins historique que politique

Eric Elkouby, seul représentant des socialistes alsaciens, ne prend pas part au vote. La résolution et la feuille de route sont approuvées à l'unanimité. Si ce

vote n'a aucune valeur juridique, il vise à peser sur la suite du processus : la rédaction du décret en Conseil d'État et du projet de loi qui devrait intervenir au premier trimestre 2019. La séance d'hier était donc moins historique que politique à l'heure où les différentes parties vont rentrer dans le dur. Les deux collectivités alsacien-

nes viennent de dire au gouvernement qu'elles étaient prêtes à délibérer en attendant en retour des précisions sur le contenu du décret et de la loi, et sur le calendrier. La délibération est « conditionnée à la conformité du décret et de la loi », ont dit en chœur les élus alsaciens. ■

Franck BUCHY

## LE SIÈGE EN QUESTION

La question du siège de la future collectivité alsacienne est revenue à plusieurs reprises dans les discours. Le Colmarien Yves Hemedinger a expliqué que sa ville « assure un juste équilibre du territoire » sans pour autant en faire un préalable. Philippe Meyer assure que « Strasbourg et Colmar tiendront une place centrale dans le dispositif » en exhortant les uns et les autres à « ne pas se laisser enfermer dans la polémique ». « Ne mettons pas de problème là où il n'y en a pas », insiste Françoise Pfersdorff en relevant que « si une solution a été trouvée pour le Grand Est, elle le sera également pour la collectivité européenne d'Alsace. » Brigitte Klinkert et Frédéric Bierry répètent que « Strasbourg, Colmar mais aussi Mulhouse, Haguenau et Wissembourg trouveront leur part ». Ils évoquent des « séances plénières en alternance à Strasbourg, Colmar, Sélestat et d'autres villes ». « Ce sont les territoires qui tirent les métropoles », note Frédéric Bierry.